

La Plage des Lacs de Vergèze

CC Rhône Vistre Vidourle



Crédit photo : Plage des lacs de Vergèze (Mairie de Vergèze)

Plage de sable fin faisant partie de la base de loisir à proximité du parc aquatique Aqualol. Cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite et des places de stationnement dédiées.

Infos pratiques

Catégorie : Sites de visites

Description

La baignade est temporairement interdite jusqu'à nouvel ordre.

Le site reste cependant entièrement accessible pour profiter :

- des aires de pique-nique
- des jeux pour enfants
- d'Aqualol avec sa restauration sur place.

+ d'infos : <https://vergeze.fr/actualite/baignade-interdite-a-la-plage-des-lacs/>

La plage de sable fait partie du site des lacs comptant 6 plans d'eau différents, la baignade sera en revanche interdite sur les autres lacs. Le sable fin est directement importée de la carrière d'Aigues-Vives.

L'accès à la base de loisirs est ouvert toute l'année. La baignade est surveillée de 11h à 18h en période estivale grâce à un poste de secours de 53m² et des sauveteurs qualifiés. En dehors de ces horaires, la baignade reste possible mais se fait sous votre propre responsabilité.

Un espace pour tous :

Activités nautiques : Équipé d'un petit ponton, le site vous permet de pratiquer le paddle et d'autres activités nautiques.

Jeux et détente : Des aires de jeux pour petits et grands, des tables de pique-nique et des bancs vous attendent pour des moments de détente.

Nature : Une roselière naturelle abrite une riche biodiversité et offre un cadre paisible, ces étendues de hautes herbes qui bordent souvent les lacs et les rivières, sont bien plus que de simples plantes. Ce sont de véritables écosystèmes, des "forêts aquatiques" qui abritent une multitude d'animaux. Ces plantes filtrent l'eau, protègent les berges et jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de notre nature. En bref, les roselières, c'est un peu comme des poumons pour nos milieux aquatiques !

Accessibilité : La base de loisirs est conçue pour accueillir tous les visiteurs, avec des cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite et des places de stationnement dédiées.

Quelques règles à respecter :

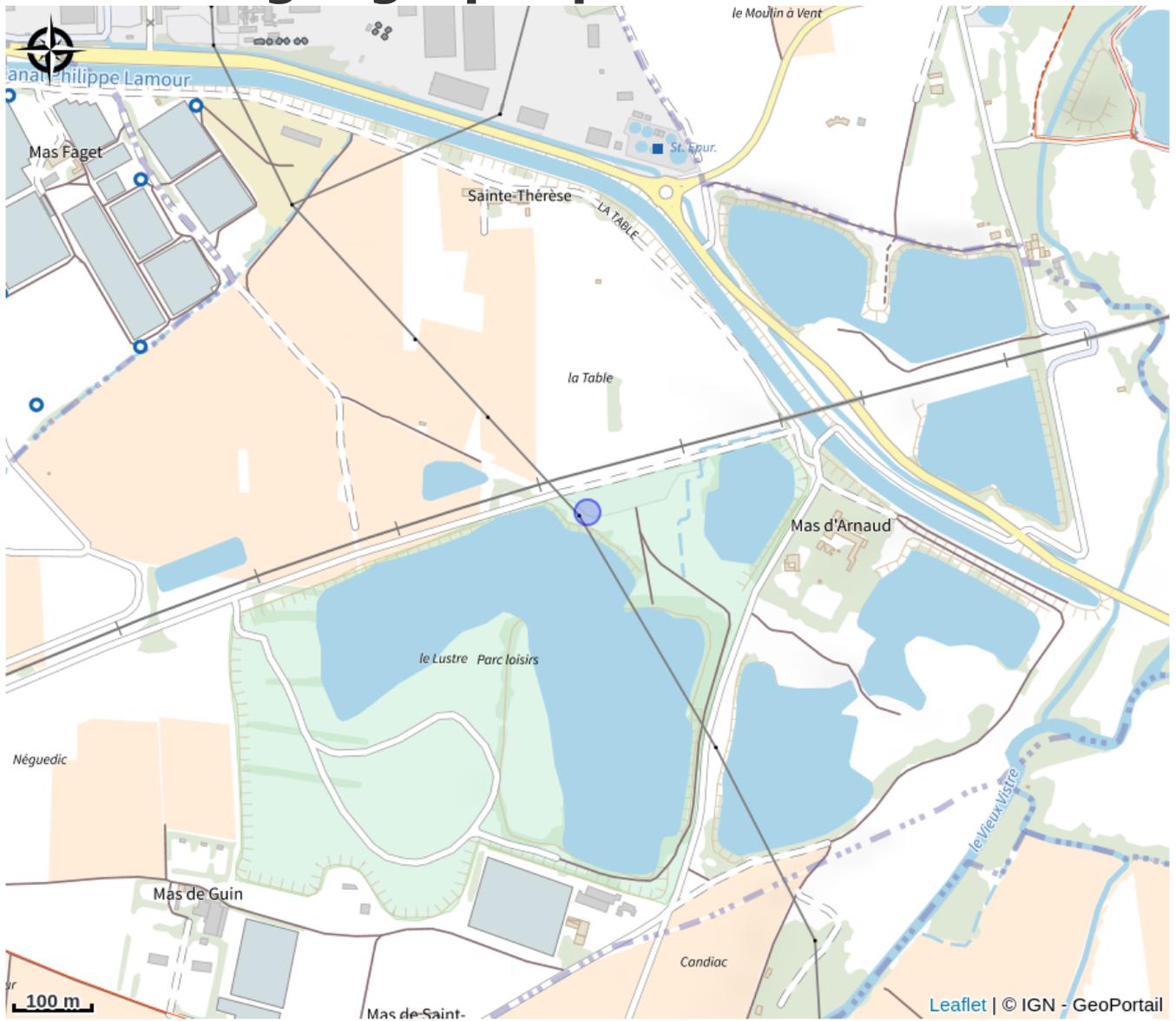
Animaux : Les animaux ne sont pas admis sur le site.

Circulation : La circulation des véhicules à moteur, trottinettes et vélos est interdite.

Sécurité : Le feu est strictement interdit et il est demandé de ne pas jeter de verre. Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la base de loisirs

Enfants : Les enfants doivent toujours être accompagnés d'un adulte.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année tous les jours.

Baignade surveillée de 11 à 18 heures uniquement durant la période estival.

Tarifs:

Accès libre.

Services:

Plage surveillée, Restauration, Restauration rapide

Fiche mise à jour par Gard Tourisme le 08/08/2025

Contact

30310 Vergèze

Tél. 07 78 95 08 68 / 04 66 35 80 00